

serait acceptable. Cette formule nous permettrait d'étudier minutieusement le bill. Celui-ci aura bien des conséquences, en dépit des remarques du chef de l'opposition. Nous ne rappelons ce qui s'est passé relativement à la grève des débardeurs, alors que nous avons appris, des semaines après le prétendu accord, qu'il y avait une échappatoire dans l'entente, et on a révélé plus tard quelque chose dont on ne nous avait pas prévenus.

Nous voulons étudier sérieusement cette mesure pour comprendre tout ce qu'elle implique pour le bien-être des cheminots, du peuple, et pour les précédents que nous établissons à des interventions futures des législatures à venir.

Monsieur l'Orateur, à mon avis, il est bien fondé de demander, pour ce qui a trait à une mesure aussi importante et d'aussi longue portée, que les députés aient assez de temps, jusqu'à demain, pour l'étudier afin de poursuivre alors le débat. La proposition du leader du gouvernement, à savoir de passer à la deuxième lecture et de lever la séance à six heures, est conforme au bon sens. J'aimerais signaler, monsieur l'Orateur, qu'une des conditions, lorsque nous avons consenti à renoncer à l'avis de 48 heures, c'était qu'on n'adopte pas cette mesure à la hâte sans nous permettre d'en faire un examen rigoureux.

**M. Thompson:** Monsieur l'Orateur, selon moi, peu importe que la Chambre s'ajourne ou non, nous ne réussirons pas à faire adopter cette mesure ce soir. Nous avons convenu tantôt de suspendre l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire et de poursuivre le débat. Il semble raisonnable que le premier ministre nous fournisse une explication en présentant le bill. Si nous désirons lever la séance pour l'heure du souper, très bien, mais nous devrions alors poursuivre le débat.

**M. l'Orateur:** La Chambre n'est manifestement pas d'accord. Je ne vois pas comment nous pourrions passer à la deuxième lecture du projet de loi sans le consentement unanime, qui est évidemment requis.

**Une voix:** Nous l'avons.

**M. l'Orateur:** Certains députés disent qu'on a donné le consentement unanime. En toute franchise, c'est ce que j'avais compris, mais des députés de l'un des partis représentés à la Chambre soutiennent qu'ils n'étaient pas d'accord. Je dois accepter leur parole quand ils disent qu'ils ne consentent pas à un débat tendant à la deuxième lecture. Dans les circonstances, et à moins qu'on ne soit maintenant d'accord, je ne puis mettre la motion aux voix.

[M. Douglas.]

**Une voix:** Mettez la motion aux voix.

**M. l'Orateur:** Écoutons-la et voyons ce qui arrivera.

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre)** propose la 2<sup>e</sup> lecture du bill n° C-230, loi pourvoyant à la reprise des opérations ferroviaires et au règlement du conflit relatif aux conditions d'emploi entre les compagnies de chemins de fer et leurs employés.

**M. l'Orateur:** Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

**Des voix:** Non.

**M. Winkler:** Qui a dit non?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le premier ministre fera-t-il une déclaration sur la motion ou la présidence doit-elle comprendre que nous ne passerons pas maintenant au débat?

**M. Barnett:** Monsieur l'Orateur, je suis l'un des députés qui ont dit non à l'accord inconditionnel qui nous aurait permis de passer aujourd'hui à la deuxième lecture.

**Une voix:** Pourquoi?

**M. Barnett:** Je croyais à ce moment-là que le très honorable chef de l'opposition n'avait pas accepté la proposition de mon chef, soit que nous entendions d'abord la déclaration du premier ministre avant de renvoyer le débat à plus tard. C'est la raison pour laquelle je suis de ceux qui n'ont pas consenti à la deuxième lecture. Il me semble que ce dont nous avons besoin au point où nous en sommes, si je puis m'exprimer ainsi, monsieur l'Orateur, c'est que le chef de l'opposition nous dise si, oui ou non, il est disposé à accepter d'entendre le premier ministre, après quoi nous ajournerions le débat.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** L'honorable représentant et ses associés cherchent un alibi. Ils se trouvent dans une mauvaise passe, où ils se sont mis eux-mêmes. Ils cherchent quelqu'un d'autre sur qui jeter le blâme. Nous voulons passer à la deuxième lecture sans ajournement. (*Applaudissements*)

**M. l'Orateur:** J'ai l'impression que l'unanimité est maintenant plus grande que tout à l'heure. Peut-être devrions-nous entendre maintenant le premier ministre.

**M. Douglas:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Votre Honneur pourrait-il